



# **United Nations Environment Programme**



UNEP(OCA)/MED WG. 155/Inf.3

16 February 1999

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

---

## **PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE**

Deuxième réunion du Comité directeur de la  
Commission méditerranéenne du développement durable

Tunis, 8-9 mars 1999

## **Note de synthèse du rapport de la quatrième réunion de la CMDD**

### **De la 4e à la 5e réunion de la CMDD:**

#### **Principales questions, décisions et tâches découlant du rapport de la 4e réunion.**

Le délai compris entre la quatrième et la cinquième réunion de la CMDD est assez court puisque cette dernière se tiendra du 1er au 3 juillet 1999 à Rome. Compte tenu du laps de temps minimum nécessaire pour envoyer aux membres de la CMDD le rapport d'avancement du Secrétariat, il reste moins de quatre semaines pour toutes les réunions d'experts, réunions de groupes de travail et/ou ateliers compris entre les sessions devront intervenir entre avril et mai 1999 (ou début juin au plus tard).

La présente note a pour principal objet d'aider le Comité directeur, le Secrétariat, les gestionnaires de tâches et les Centres d'appui à mieux planifier, préparer et organiser les activités de suivi. Cette note étant, pour l'essentiel, une synthèse du rapport de la 4e réunion CMDD, elle met en relief les principales questions, décisions et tâches à prendre en compte pour les futures activités, en les accompagnant de quelques observations ou propositions.

#### **Méthode de travail:**

##### **Questions et décisions:**

- ! Les Parties contractantes seules responsables de la mise en oeuvre des recommandations adoptées.
- ! Système d'établissement des rapports à mettre en place et information succincte fournie par le Secrétariat à soumettre aux Parties contractantes.
- ! La CMDD pourrait revenir sur un thème déjà traité afin d'en compléter l'examen et établir ainsi de nouvelles propositions.
- ! L'oeuvre des gestionnaires de tâches et des groupes de travail est terminée une fois les recommandations adoptées par les Parties contractantes.
- ! Secrétariat invité à préparer une série d'options pour le suivi des recommandations.
- ! Mobiliser des ressources pour entreprendre et poursuivre les activités et assurer une plus large participation.
- ! Travailler à fond sur quelques thèmes plutôt que chercher à en traiter un trop grand nombre. Identifier un nombre restreint de priorités pertinentes.
- ! Pour chaque thème, établir un mandat et un échéancier précis, en tenant compte de la périodicité des réunions des Parties contractantes.
- ! Les groupes de travail devraient avoir de préférence deux gestionnaires de tâches, en respectant l'équilibre entre le Nord et le Sud, et avec la participation d'experts extérieurs compétents.

Tâches (Secrétariat/Unité Med, principalement):

- ! Le Secrétariat doit préparer pour la mi-février un rapport sur la méthode de travail, avec une série d'options pour suivi des recommandations. Rapport ensuite revu par la prochaine réunion du Comité directeur avant soumission pour examen à la 5e réunion de la CMDD. Rapport devant comporter, entre autres: organisation des travaux (groupes de travail, groupes d'experts, gestionnaires de tâches, réunions, partenaires, moyens, etc.), communication/diffusion des résultats, procédures et options concernant la suite à donner aux recommandations, etc.

**Thèmes nouveaux:**

Questions et décisions:

- ! Comité directeur invité à examiner l'intérêt et la faisabilité des nouveaux thèmes sur la base d'un rapport/note établi par le Secrétariat.
- ! Nouveaux thèmes pas nécessairement traités dans le cadre de "groupe de travail" doté d'un mandat de 2 à 4 ans.
- ! Priorité à accorder à un bilan stratégique horizon 2000, portant notamment sur la mise en oeuvre du programme Action MED 21.
- ! Sujets proposés: nouvelles perspectives de financement d'initiatives de conservation (WWF), îles et développement durable (EOAEN, avec documents de base), Stratégie méditerranéenne de conservation et de gestion durable de la biodiversité (Monaco).
- ! Autres thèmes évoqués: effet de serre, énergie, conservation des sols.

Tâches (Secrétariat/Unité MED, principalement):

- ! Préparation par le Secrétariat d'une note sur les critères de sélection de nouveaux thèmes. Note ensuite examinée et utilisée par le Comité directeur aux fins d'évaluer de nouvelles propositions. Exemples de critères: coordination avec des thèmes CDD (ante, post ou simultanés), valeur ajoutée potentielle par la CMDD, dimension "développement durable" du nouveau thème, etc.
- ! Établissement par le Secrétariat d'un mandat pour le bilan stratégique, avec organisation du travail, partenaires et responsabilités, outils et moyens. Mandat ensuite soumis pour examen à la 5e réunion de la CMDD .

### **Coopération avec CDD/ONU, Nations Unies et partenaires:**

#### **Questions et décisions:**

- ! Renforcer la coopération avec d'autres organismes, par l'échange d'informations et des activités/réunions conjointes.
- ! Identifier dès que possible et associer des partenaires compétents à chaque activité thématique.
- ! Outre la participation à la réalisation d'activités, la coopération pourrait comporter partage des coûts, voire association de partenaires/ observateurs en tant que co-gestionnaires de tâches ou Centres d'appui conjoints.
- ! Organisation par la CMDD et la CDD/ONU d'une réunion conjointe sur les stratégies nationales de développement durable en région méditerranéenne.
- ! Organisation conjointe par la CMDD et le CEDARE d'une réunion consultative entre partenaires s'occupant de développement durable en Méditerranée.
- ! Favoriser l'information sur les CDD nationales et leur mise en place et coopération avec la CMDD.
- ! Améliorer, avec l'appui du PNUE, échanges d'information et coopération entre la CMDD et les secrétariats d'organismes/accords internationaux pouvant utilement contribuer au développement durable en Méditerranée, et notamment avec la CDD/ONU.

#### **Tâches** (Secrétariat, Unité MED, principalement):

- ! Concertation Secrétariat et CDD/ONU à propos de la réunion conjointe sur les stratégies nationales de développement durable (dates et lieux possibles, budget, partage des coûts, commanditaires, organisation, etc.).
- ! Concertation Secrétariat et CEDARE sur l'opportunité et l'éventualité d'une réunion consultative de partenaires méditerranéens (mandat, dates et lieux possibles, participants, coût, organisation, etc.).
- ! Mise au point par le Secrétariat d'un formulaire et collecte d'informations sur les CDD nationales.
- ! La CMDD, par le biais du Secrétariat et/ou de membres, participe aux réunions intersessions pertinentes et aux réunions annuelles.
- ! Le Secrétariat, avec les gestionnaires de tâches et les Centres d'appui, envisage de meilleures modalités pour renforcer la coopération et les activités conjointes avec des partenaires/observateurs conjoints.

- ! Le Secrétariat doit dresser une liste de tous les événements et réunions se rapportant au développement durable en Méditerranée et intéressant la CMDD.

**Indicateurs de développement durable:**

Questions et décisions:

- ! Liste finale à harmoniser avec travaux d'autres organisations.
- ! Liste d'indicateurs à tester et introduire progressivement.
- ! Associer gestionnaires de tâches d'autres groupes thématiques.
- ! Capacité et disponibilité statistiques à apprécier à un stade précoce.
- ! Autant que possible, s'employer à obtenir des indicateurs dynamiques et pas seulement statiq

Tâches (Secrétariat/Gestionnaires de tâches et Plan Bleu, principalement):

- ! Examen par les gestionnaires de tâches et le Centre d'appui (PB) de la liste d'indicateurs en fonction de leur pertinence pour le développement durable en Méditerranée et de leur disponibilité dans le plus grand nombre de pays.
- ! Examen de propositions de participation active (8) avec des lignes directrices succinctes sur les procédures et phases de mise en oeuvre et de suivi.
- ! Important atelier, avec large participation des membres CMDD et de partenaires/observateurs, prévu pour mai 1999 (à Sophia-Antipolis, avec l'appui de la France).

## **Tourisme et développement durable:**

### **Questions et décisions:**

- ! Élaborer des indicateurs de capacité de charge des zones touristiques et des indicateurs des impacts du tourisme.
- ! Identifier des mécanismes pour améliorer coopération et partenariat entre touristes, ONG, tour operators, professionnels, autorités locales et nationales, etc.
- ! Recueillir des informations sur les bonnes pratiques/exemples de réussite et évaluer les possibilités de les reproduire et les moyens de les promouvoir.
- ! Mieux explorer les perspectives d'éco-étiquetage, d'écotaxes et de systèmes de contribution bénévoles.
- ! Élaborer des recommandations et propositions d'action plus détaillées.

### **Tâches** (Secrétariat/Gestionnaires de tâches et PB/PAP, principalement):

- ! Identification par gestionnaire de tâches et Centres d'appui d'indicateurs de capacité de charge et d'impact.
- ! Identification par gestionnaires de tâches et Centres d'appui des mécanismes visant à améliorer coopération et partenariat entre acteurs du secteur touristique.
- ! Recueillir des informations sur les bonnes pratiques/exemples de réussite et évaluer la possibilité de les reproduire et les moyens de les promouvoir.
- ! Mieux explorer les perspectives de l'éco-étiquetage, des écotaxes et des systèmes de contribution bénévoles, et évaluer à quel niveau se prêtent ces mesures.
- ! Élaborer des recommandations et propositions d'action plus détaillées.
- ! Compte tenu des tâches précitées, il serait opportun, sinon nécessaire, de convoquer une réunion du groupe de travail avant de soumettre le rapport pertinent aux membres de la CMDD pour adop

**Information, sensibilisation et participation:**

**Questions et décisions:**

- ! Besoin de plus d'informations sur les bonnes pratiques/exemples de réussite aux plans local et national et les moyens de les reproduire.
- ! Élargir le champ des activités (à la sensibilisation, la communication, l'accès du public à l'information, la participation et ses mécanismes, etc,) et y associer activement davantage de partenaires.
- ! Obtenir des résultats plus concrets et s'attacher davantage à définir le résultat concret attendu du groupe de travail pour qu'il soit soumis à la CMDD.

**Tâches** (Secrétariat/Unité MED et gestionnaires de tâches):

- ! Procéder à l'examen du rapport en tenant compte des décisions ci-dessus.
- ! Recueillir des informations sur les bonnes pratiques/exemples de réussite et les évaluer en vue d'en tirer des enseignements et de les reproduire.
- ! Le Secrétariat invitera d'autres partenaires/participants, en particulier des hauts fonctionnaires, à prendre une part active au groupe de travail.
- ! Mieux définir le résultat concret du groupe de travail et s'employer à l'obtenir.
- ! Convoquer en avril/mai une réunion du groupe de travail, en ménageant le délai nécessaire à une meilleure préparation des tâches précitées.

### **Libre-échange et environnement:**

#### **Questions et décisions:**

- ! Ne pas opposer protection écologique et libre-échange et renforcer la synergie entre échanges commerciaux, environnement et développement durable.
- ! Recueillir des informations sur des expériences concrètes et des exemples de réussite en vue d'une meilleure analyse du thème.
- ! Fixer des objectifs clairs et réalistes, mieux définir la démarche à adopter et déterminer les divers stades devant intervenir.
- ! Associer davantage d'institutions nationales, régionales et internationales concernées.

#### **Tâches** (Secrétariat/Gestionnaires de tâches et Plan Bleu - Unité MED):

- ! Objectifs clairs et réalistes à identifier par gestionnaires de tâches et Centre d'appui, meilleure définition de la démarche à adopter et détermination des divers stades devant intervenir jusqu'à la prochaine réunion de la CMDD (en vue de soumettre les conclusions à la réunion des Parties contractantes en 2000).
- ! Entreprendre une analyse approfondie des rapports libre-échange/environnement, des impacts respectifs et des politiques visant un meilleur partenariat euro-méditerranéen.
- ! Recueillir des informations sur les expériences régionales et nationales, les analyser et en tirer des enseignements pour la Méditerranée.
- ! Analyser la dynamique de secteurs névralgiques dans le cadre des interactions libre-échange/environnement.
- ! Organiser un atelier en avril/mai 1999, vraisemblablement à Beyrouth, avec le concours de la France (Affaires étrangères).

**Industrie et développement durable:**

**Questions et décisions:**

- ! Situer les activités du groupe de travail dans une perspective à long terme, en vue de soumettre les conclusions à la réunion des Parties contractantes de 2001.
- ! Bien des aspects du thème restent à explorer, à savoir notamment: stratégies des multinationales, processus de modernisation, financement, transferts de technologies, cadre juridique, mesures d'incitation, etc.
- ! La Fédération des Industries Diverses (FID) doit agir comme co-gestionnaire de tâches et améliorer la coordination avec d'autres fédérations d'industrielles.
- ! Nécessaire de disposer de définitions et d'objectifs plus précis, assortis de programmes concrets à mettre en oeuvre dans le cadre du Protocole "tellurique" et du PAS.
- ! Nécessité d'une analyse approfondie de la situation dans la région et dans les divers pays.
- ! Privilégier le côté pratique de ce travail et formuler des propositions d'action réalistes.

**Tâches** (Secrétariat/Gestionnaires de tâches et MED POL):

- ! Définir des objectifs plus précis, assortis de la mise en oeuvre de programmes concrets.
- ! Étendre et approfondir l'analyse des contextes industriels régionaux et nationaux.
- ! Recueillir et analyser les informations sur des études de cas de production propre et de gestion réussie de l'environnement, et en tirer des enseignements.
- ! Recenser les besoins en information, sensibilisation et renforcement des capacités.
- ! Organiser une réunion du groupe de travail, avec des experts et des institutions compétentes, en avril/mai 1999, afin de débattre des tâches précitées en vue de tenir ultérieurement un important atelier avec l'appui de l'Italie.

**Gestion du développement urbain/rural:**

- ! Les travaux du groupe devraient être centrés sur la gestion et le développement urbains, dans le contexte de l'aménagement du territoire, en coopération avec MedCités et la Turquie (comme co-gestionnaires de tâches), et avec une plus forte participation des ONG, des autorités locales et des acteurs socio-économiques. Les Centres d'appui (PB, PAP et TDE) établiront un document de base énonçant des objectifs clairs, avec les programmes correspondants, qui sera examiné lors d'une réunion d'experts en avril 1999 (probablement en Égypte ou tout autre pays, en fonction de l'appui financier).
- ! Avec le concours de la Tunisie et de Chypre, un projet de mandat destiné à un éventuel groupe de travail sur le développement rural serait préparé pour être soumis à la prochaine réunion de la CMDD. Il pourrait être considéré comme un nouveau thème parmi d'autres que le Comité directeur, dans un premier temps, puis la prochaine réunion de la CMDD, auront à choisir.